

Bref compte rendu du Conseil scientifique du 24 février 2015

Informations du Président et du Vice-Président du Conseil Scientifique

- L' IDEX est déposé, l'appréciation du jury est attendue pour la première quinzaine de mai. Les prochaines étapes seront de travailler avec le monde socio-économique.

- Le budget de l'université n'est toujours pas connu.

L'équilibre budgétaire national nécessite, nous dit-on, 100 millions d'euros, d'où l'idée notamment de ponctionner les fonds de roulement "trop" élevés. En d'autres termes : l'Etat a trouvé mieux que de ne pas donner aux universités les moyens de fonctionner : leur prendre ce qu'elles négligent de dépenser assez vite.

CPER : le dossier progresse.

PEPS Mirabelle : 47 projets déposés, 27 projets transmis au CNRS pour avis. Sélection au prochain CS.

Point **MSH** : un courrier du CNRS annonce son désengagement. Le président se veut rassurant.

Une intervention s'élève contre l' "incompétence, l'ignorance et la dissimulation" qui caractérisent l'ensemble de la procédure. Protestations du Président, qui affirme que les problèmes vont se régler avant l'été.

Question sur le devenir ultérieur des projets PEPS : Il n'y a actuellement pas de dispositif spécifique, mais une proposition dans ce sens dans le projet d'IDEX. Ces projets créent de nouvelles connexions entre les chercheurs qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble. Globalement, il faut les considérer comme des "chausses-pieds".

Suivent plusieurs présentations

- Les projets Cartage et Arrimage déposés dans le cadre de l'appel à projets Fédératifs Hospitalo-Universitaires (FHU) Strasbourg-Nancy (interventions de M. Benetos et M. Guéant)

- Les actions et projets de Culture Scientifique et Technique en lien avec les activités scientifiques de l'UL (intervention de M. Robert) : le réseau Hubert Curien, la thèse en 180 secondes, sciences et société, math en jeans, Sciences and You, etc.

Une intervention soulève la question de la dérive de la "culture scientifique et technique", destinée initialement à réintroduire la science dans la culture générale, alors qu'elle donne l'impression désormais de se refermer plus que jamais sur elle-même.

Quelques pistes censées contrer cette tendance sont évoquées, entre autres la Commission Culture de l'UL qui a pour objectif de rapprocher les deux mondes.

Viennent ensuite des informations sur les *Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM)* avec les pôles scientifiques. Tous ne sont pas encore finalisés et validés par les collègiums et les pôles. On nous fait un historique, et on nous distribue un tableau synthétique provisoire avec les items bien connus.

Ex. de quelques "objectifs stratégiques" pour donner une idée de l'intérêt du tableau : Produire de nouvelles connaissances, au meilleur niveau et publiées dans les revues/ouvrages de référence. Etre moteur de projets en réponse au défis de la société. Etre reconnu au meilleur niveau national/international. Diriger les thèses au meilleur niveau. etc....

Présentation de la Charte nationale de déontologie des métiers de la recherche

Il apparaît pertinent de mettre en place une commission déontologie à l'UL ainsi que de mettre en place une charte. L'UPMC (Université Pierre et Marie Curie), a fait la même chose, en désignant un Pr émérite.

Puis, quelques avis :

- sur la convention UL-SATT transitoire.

7 abstentions (dont 3 obstinés)

- le projet de création du LIA (Laboratoire International Associé) Ecoland, (INRA, UL et Chine), sur les sols contaminés
adopté à l'unanimité

- le projet de création du LIA SML (Innovative methodological developments for the high-performance simulation of complex biological systems) associant diverses unités du CNRS, l'UL et d'autres universités.

adopté à l'unanimité

- sur le projet de renouvellement du GDR (Groupement de Recherche) « Organismes photosynthétiques »

unanimité

- sur le projet de renouvellement du GDR « Analyse Fonctionnelle, Harmonique et Probabilités »

unanimité

- sur le projet de renouvellement du GDR « Statistique et Santé » (Stat & Santé)

unanimité

Avis sur le modèle de règlement intérieur d'unité de recherche

destiné, si nous avons bien compris, à être rediscuté/adapté dans les composantes. Il persiste une difficulté juridique sur les modes d'élection entre les contraintes UL et CNRS. L'objectif est de mettre en place ces RI pour le prochain quinquennal.

unanimité

Avis sur le contrat de « membre associé » d'une unité de recherche

Ce point est reporté, la nouvelle version de ce contrat, agrémentée de quelques précisions juridiques, a paru un peu "lourde" à celles et ceux qui avaient lancé l'idée même de ce contrat. On avait pensé à un cadrage clair et bref; on en est pour l'instant à 7 pages, jugées parfois obscures.

Avis sur la création de la commission consultative des doctorants contractuels, chargée de connaître des questions d'ordre individuel relatives à la situation professionnelle des doctorants contractuels.

Les élections devront se dérouler sur le mode de la liste sur sigle. Rejet de la part des élus étudiants, soupçonnant les syndicats de vouloir les inféoder prématurément et indûment.

Notre commentaire : la discussion a révélé la nécessité d'une réflexion sur une meilleure information syndicale, en particulier destinée aux étudiants.

10 abstentions

6 contre

Le reste des votants : pour (dont 3 obstinés)